Précarités; synonymes au quotidien

En cette veille de rentrée scolaire, il n'est pas aisé de se montrer optimiste!

Entre les effets de plus en plus dévastateurs du dérèglement climatique, la guerre aux portes de l'Europe, les tensions socio-politico-économiques qu'elle soulève, les prix qui flambent (sans forcément de lien avec lesdites tensions)... tout nous invite à la maussaderie!

S'ajoute à cela, pour notre milieu professionnel, la précarisation dans notre profession d'enseignant qui ne fait que monter en puissance :

Ébranlement des recrutements où les job-dating succèdent aux petites annonces, instabilité des formations initiales et continues tenues à bout de bras par des collègues en sous effectifs, pauvreté des installations pour nombre d'entre nous, difficultés des conditions de travail (un salaire qui au mieux, stagne, des demandes de plus en plus importantes, une reconnaissance sociétale et institutionnelle à conforter, etc.), fragilité des carrières avec une augmentation de démissions chez les titulaires ; celles des contractuels ne sont pas comptabilisées 1!). Nous en arrivons à entendre 2 un recteur d'une grande académie, accompagné de notre Ministre, justifier sans souci le fait de « fidéliser les contractuels et de les faire passer avant les titulaires ». Cette instabilité se ressent dans les équipes où il est complexe de s'investir « à temps partiel », où la rotation des membres s'accroit, alors que, on le sait bien, la réussite scolaire nécessite du temps, de la durée, de la constance et de la stabilité.

Incertitude aussi au niveau de notre discipline avec, une nouvelle fois des annonces déstabilisantes au cœur de l'été sur des mesures qui seraient prises dès cette rentrée.

Il serait si simple de céder à la morosité et de tout laisser choir. Si nous n'acceptons pas ces conditions qui remettent en cause le statut d'enseignant et si des réponses structurelles sont attendues, notre défi est bien de faire face à cette conjoncture.

Il nous revient, en tant qu'association pour l'enseignement de l'EPS. de défendre encore et toujours sa forte place au sein de l'école, d'être force de propositions d'une discipline porteuse d'apprentissages fondamentaux et structurants.

Nous le faisons et nous continuerons à le faire par différents canaux. Ainsi, en cette rentrée, vous trouverez sur notre site un Hors-Série de la revue qui présente la synthèse des journées de février 2022 organisées à l'ENS de Rennes; ce numéro 288 de la revue qui vient en plus dans l'année, le Cahier 18 du groupe CEDREPS de l'AE EPS qui paraîtra courant septembre.

Tous nos groupes ressources sont au travail pour faire avancer la discipline par leurs productions de plus en plus diversifiées et complémentaires.

Grâce à son organisation en régionales et à l'engagement des équipes, votre association vous permet de tisser des liens entre les différentes générations de collègues; les espaces de débats, les ateliers pratiques sont autant d'espaces à investir pour échanger, discuter, tester ensemble. Nous vous invitons à consulter régulièrement les actualités régionales sur le site aeeps.org et à consulter l'Hyper Infos qui paraît dans chaque numéro de la revue.

Vous pourrez d'ici la fin de l'année 2022 participer à La Journée Jean ZORO à Bobigny³ sur le thème de l'EPS inclusive et au Stage National d'octobre à Toulouse consacré au processus de création artistique en E.P.S.4 qui en sont les plus beaux exemples!

Enfin, et c'est la nature même de notre structure, nous vous proposons de réelles mises en relations entre différents acteurs, ce numéro en est l'exemple manifeste.

Bref, il y a encore fort à faire pour promouvoir par les actes notre discipline, comptez sur nous!

Bonne rentrée!

Pour la présidence de l'AE-EPS, Fabrice Paindavoine

- 1) Par exemple, https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/11/22/les-demissions-d-enseignants-un-phenomene-en-expansion 6103110 3224.html
- 2) Nous vous laissons le soin de regarder l'intégralité de la vidéo (et non uniquement la version écourtée) pour mieux comprendre les propos ; https://www.youtube.com/watch?v=bYpycx90SB4&t=16s
- 3) Informations; https://www.aeeps.org/news/481-journee-jean-zoro-2022-leps-inclusive-parlons-en-samedi-8-octobre.html
- 4) Informations et inscriptions; https://www.aeeps.org/news/486-a-venir-stage-national-aeeps-toulouse-24-au-27-octobre-2022.html

Enseigner l'EPS N 288 | Septembre 2022

Directeur de la publication: Fabrice PAINDAVOINE

13 rue François Liénart - 59272 DON - fabrice.paindavoine@aeeps.org

Jean-Baptiste CHIAMA - jean-baptiste.chiama@aeeps.org 262 l'Hépital - 24270 ANGOISSE - 06 72 89 29 37

Philippe GAGNAIRE: philippe.gagnaire@aeeps.org 95 avenue de Lempdes - 63800 COURNON - 06 70 58 62 48 Eric LEGAT - eric-legat@aeeps.org 54 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT-ETIENNE 06 50 02 04 36

- Lionel AMATTE: lionel.amatte@aeeps.org

- Romain BARON: romain.baron@aeeps.org
- Magali BOIZUMAULT: magali.boizumault@aeeps.org
- Océane DROUET: oceane.drouet@aeeps.org
- Betty LEFEVRE : betty.lefevre@aeeps.org
- Alain LEMOINE: alain.lemoine@aeeps.org
- Bastien REDDING: bastien.redding@aeeps.org
- **Co-rédaction**
 - Lucie MOUGENOT: lucie.mougenot@aeeps.org
 - François POTDEVIN: françois.potdevin@aeeps.org
 - David ROSSI: david.rossi@aeeps.org
 - Pascal SIBE: pascal.sibe@aeeps.org
 - Thierry TRIBALAT: thierry.tribalat@aeeps.org
 - Jean-Luc UBALDI: jean-luc.ubaldi@aeeps.org

ENSEIGNER L'EPS est une publication trimestrielle. Editeur: AE-EPS - 4, avenue de la Pelouse - 94160 Saint-Mandé Dépôt légal: 3ème trimestre 2022 - ISBN: 978-2-902568-59-8

Pour toute demande d'abonnement ou d'expédition, s'adresser à: Fabrice PAINDAVOINE - fabrice.paindavoine@aeeps.org

> Abonnement 1 an (4 numéros): Individuel 40 € - Etablissement 80 € Le numéro : 10 €

Pour toute observation concernant ENSEIGNER L'EPS, s'adresser au directeur de la publication, L'Association des Enseignants d'EPS, association Loi 1901, a été créée en 1936 par les Anciens Elèves de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique. Elle est ouverte à tous les enseignants d'EPS, étudiants et responsables. L'AE-EPS est agréée par le Ministère de l'Education nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Agrément, paru au Bulletin officiel n° 39 du 16 novembre 2017, et valable pour notre structure nationale mais aussi pour toutes nos régionales.

Photos couverture: Emmanuel TESTUD

Conception-Réalisation: Communicolor - 02 96 42 24 85 Rue de la Maladrie - 22960 Plédran